

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

Deuxième session ordinaire
du Conseil d'administration

Rome, 13 - 14 mai 1999

RAPPORTS DU DIRECTEUR EXÉCUTIF SUR DES QUESTIONS OPÉRATIONNELLES

Point 6 de l'ordre du
jour



Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.2/99/6-A/4
9 avril 1999
ORIGINAL: FRANÇAIS

PROJET DE DÉVELOPPEMENT APPROUVÉ PAR LE DIRECTEUR EXÉCUTIF ENTRE LE 1ER JUILLET ET LE 31 DÉCEMBRE 1998— MALI 5942.00

Appui à la politique sectorielle de santé

Nombre de bénéficiaires	25 484
Durée du projet	Douze mois
Volume de produits	1 928 tonnes

Coût (dollars E.-U.)

Coût total pour le PAM	1 767 561
Coût total des produits alimentaires	559 676

RÉSUMÉ

Le Mali est l'un des pays les plus pauvres du monde. Il est classé 171ème sur 174 d'après l'Indice de développement humain du PNUD et a des indicateurs sociaux particulièrement défavorables, notamment en matière de santé et de nutrition. Dans le cadre de la mise en oeuvre du programme de pays, le PAM entend apporter sa contribution à l'amélioration de l'état de santé et nutritionnel des populations du nord du pays où sévit un déficit alimentaire structurel.

Le présent projet constitue une phase pilote pour l'intervention dans le cadre du programme de pays. Il permettra de recueillir des données et de tester les stratégies et indicateurs de performance en vue de les affiner. Il comporte trois volets destinés à encourager les femmes en âge de procréer à fréquenter les centres de santé, à améliorer la couverture sanitaire par la mobilisation des communautés pour la construction de centres de santé et à assainir les villes, les centres de santé et l'Hôpital de Gao.

Il est prévu de distribuer plus de 2,3 millions rations sur les 12 mois de la durée du projet, dont plus de 2,2 millions à près de 25 000 femmes et leur famille qui fréquenteront les centres de santé ou qui appartiennent à des ménages à risque. Les autres rations seront distribuées sous forme de vivres-contre-travail aux travailleurs sur les chantiers de construction ou d'assainissement.

Le projet s'inscrit dans le cadre de la mise en oeuvre du Plan décennal et du Programme quinquennal de développement sanitaire et social élaborés par le gouvernement avec la participation active des populations concernées et des partenaires dont un bon nombre appuieront la mise en oeuvre de ce projet.

NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour information.

Conformément aux décisions relatives aux méthodes de travail prises par le Conseil d'administration à sa première session ordinaire de 1996, le Secrétariat s'est efforcé de préparer à l'intention du Conseil une documentation concise et orientée vers la décision. Les réunions du Conseil d'administration seront conduites avec efficacité, dans le cadre d'un dialogue et d'échanges de vues plus larges entre les délégations et le Secrétariat. Le Secrétariat poursuivra ses efforts afin de promouvoir ces principes directeurs.

Le Secrétariat invite par conséquent les membres du Conseil qui auraient des questions de caractère technique à poser sur le présent document, à contacter le(s) fonctionnaire(s) du PAM mentionné(s) ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil. Cette procédure vise à faciliter l'examen du document en plénière par le Conseil.

Les fonctionnaires du PAM chargés du présent document sont les suivants:

Directeur régional: M. Zejjari tel.: 066513-2201

Coordonnateur principal de programmes: L. Bjorkman tel.: 066513-2244

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter le commis aux documents et aux réunions (tél.: 066513-2641).

